Catholic Hospital Digital History Book Collection

Documenting the legacy and contribution of the Congregations of Religious Women in Canada, their mission in health care, and the founding and operation of Catholic hospitals.

Livres numérisés sur l'histoire des hôpitaux catholiques

Retracer l'héritage et la contribution des congrégations de religieuses au Canada, leur mission en matière de soins de santéainsi que la fondation et l'exploitation des hôpitaux catholiques.

Hôpital Rivière-des-Prairies:

Centre de Santé Mentale pour enfants et adolescents

Montreal 1971

Source: Catholic Health Alliance of Canada
Copyright: Public Domain
Digitized: May 2021

hôpital rivière des prairies

corporation et conseil d'administration*

Juge Guy-Merrill Désaulniers*
Président

M. Jean Chartrand*
Vice-Président

M. Paul-Emile Mallette*
Trésorier

Dr André Blanchet*
Délégué du Conseil des Médecins

M. Gabriel Aubin
Me Rolland Beauchemin*
M. Roger Berlinguet
Me Pierre Blain*
M. Marc Bourgie
Me Paul-André Crépeau*
M. Bertrand Dumais*
Mme Julienne Larose*
Dr Roger Lasalle*
M. J.M. Latendresse
Dr Monique B. Lesage
Mme Magdeleine Mailhiot
Mlle Louise Olivier*
M. Jean-Jacques Paquet*
Dr Roger Poirier
Mlle Pierrette Ste-Marie*
M. Bernard Villeneuve

Dr Denis Lazure
Membre ex-officio

M. Denis Simard
Secrétaire et Invité

Dr Jacques Mackay
Invité

* signifie membre de la Corporation **et** du Conseil d'Administration

HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES *

7200 EST, BOULEVARD GOUIN, MONTRÉAL 476

CENTRE DE SANTÉ MENTALE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

ÂGE : JUSQU'À 16 ANS INCLUS.

- 735 LITS
- SERVICES DE JOUR
- SERVICES EXTERNES

* ANTÉRIEUREMENT HÔPITAL MONT-PROVIDENCE

FLEUR D'AVRIL

par Michel Pirro
15 ans

préface du président du conseil d'administration

A cette époque où tout semble être mis en question, il est de la plus grande importance pour une institution publique de faire connaître ses structures et les services qu'elle rend ainsi que les buts qu'elle désire atteindre. Nous visons ces objectifs en publiant cette brochure qui s'adresse tant aux travailleurs de la santé, du bien-être social et de l'éducation qu'à la population qui recourt à nos services.

Face à l'évolution et au développement rapide d'un système de sécurité sociale au Québec, il est nécessaire de réformer les hôpitaux et leur personnel en tenant compte des besoins nouveaux.

Le conseil d'administration, la direction et le personnel de l'Hôpital Rivière-des-Prairies ont compris cette nécessité de changement pour répondre à la nouvelle conception de la distribution des soins de la santé, connue depuis quelques années sous l'appellation « psychiatrie de secteur » et préconisée par le Rapport Castonguay Nepveu.

Ils ont aussi réalisé qu'il était de leur devoir de renseigner continuellement le public et les intéressés de ce qui se passe à l'Hôpital et c'est la raison d'être de la publication mensuelle désignée sous le titre de « Informa 7200 ».

Nous espérons que les renseignements contenus dans cette brochure permettront aux lecteurs de comprendre pleinement la raison d'être de l'Hôpital Rivière-des-Prairies et le rôle important qu'il joue dans le milieu hospitalier et para-hospitalier du grand Montréal.

Guy-M. Désaulniers
Président

historique

En 1946, répondant aux désirs du Gouvernement provincial — lequel assurait des subsides — les autorités de la Communauté des Sœurs de la Providence décidèrent de la construction d'une institution. Il s'agissait de développer L'Institut Médico-Pédagogique Emmelie Tavernier déjà créé dans les murs de l'Hôpital Saint-Jean-De-Dieu. C'est ainsi que le MONT-PROVIDENCE ouvrit ses portes en juillet 1949. Sœur Jeanne Le Ber en fut la première supérieure administrative.

De Saint-Jean-De-Dieu, on transféra 456 enfants : 378 garçons et 168 filles. Ils furent répartis en 38 classes.

En 1960 la communauté des Sœurs de la Charité de la Providence décida d'incorporer l'Hôpital Mont-Providence qui reçut ses lettres patentes le 24 novembre de la même année. Le transfert officiel des biens mobiliers et immobiliers ne s'effectua que cinq (5) ans plus tard soit quelque temps après l'obtention des lettres patentes supplémentaires octroyées le 8 novembre 1965, lettres qui modifiaient les pouvoirs de ladite corporation.

Le 12 mars 1963, le docteur Gaston Loignon donnait sa démission comme Surintendant Médical et il fut remplacé par le docteur Jean-Louis Lapointe, psychiatre. Celui-ci devait démissionner en 1967.

En avril 1967, le Conseil d'administration nomma un directeur général laïc, monsieur Gérard Marcoux et au mois d'août de la même année, l'Hôpital Mont-Providence perdait son Surintendant Médical.

Des difficultés de toutes sortes surgirent, si bien qu'en novembre 1968, l'Hôpital perdait son directeur général soit quelques mois après la démission de son surintendant médical. Bien que les autorités du Ministère de la Santé fussent au courant du différend existant à l'Hôpital Mont-Providence, le Conseil d'administration invitait l'Honorable Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-Être Social, à visiter l'Hôpital, ce qu'il fit le 19 novembre 1968.

Le Conseil d'administration proposa au Ministère de la Santé d'acheter l'hôpital. La transaction fut longue et ardue. Dans l'intervalle, Sœur Fournier

assuma la fonction de directrice générale. Si la transaction fut plus longue que prévue, c'est que le gouvernement décida de confier l'hôpital à une nouvelle corporation plutôt que de l'acheter directement. Il fallut donc créer cette corporation qui obtint son statut légal le 15 août 1969 sous l'appellation « HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES ». Le contrat final fut passé le 31 octobre 1969 en présence de l'Honorable Jean-Paul Cloutier, Ministre de la Santé accompagné de représentants de son ministère et des membres des deux conseils d'administration concernés.

Le nouveau Conseil d'Administration choisit Mlle Jacqueline Paradis comme présidente puis au cours de 1970, M. le Juge Guy-Merrill Désaulniers accéda à son tour à la présidence du Conseil, poste qu'il détient toujours.

En octobre 1969, l'Hôpital Rivière-des-Prairies engagea le docteur Denis Lazure en qualité de directeur général. Par une décision gouvernementale, celui-ci fut aussi nommé surintendant médical, alors que M. Denis Simard accédait au poste de directeur général adjoint.

Dès l'entrée en fonction de la nouvelle direction, le recrutement des cliniciens se fit de façon accélérée et à la fin de 1970 plus de 120 nouveaux professionnels médicaux et para-médicaux (incluant les infirmières) avaient été embauchés.

Sept (7) équipes multidisciplinaires ayant chacune à leur tête un pédopsychiatre fonctionnaient dès novembre 1969. Les équipes appliquent les principes de la psychiatrie de secteur tant pour les malades externes qu'internes.

En juin 1970, le docteur Jacques Mackay acceptait le poste d'assistant-surintendant médical et peu de temps après, le docteur Germain Brillon assumait la direction des services médico-chirurgicaux autres que psychiatriques.

Dès juillet 1970, l'hôpital recevait une reconnaissance officielle de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal et du Collège des Médecins et Chirurgiens du Québec lui permettant de recevoir en formation six (6) résidents en pédopsychiatrie.

ORGANISATION DES SOINS CLINIQUES

description générale

Régi par la loi des hôpitaux pour le traitement des maladies mentales (1950), l'Hôpital Rivière-des-Prairies peut hospitaliser 735 malades. Cependant un certain nombre de lits sont réservés pour les cas d'urgence au niveau de chaque sous-secteur et on compte environ 700 patients hospitalisés dont 250 adultes qui sont graduellement dirigés vers des hôpitaux pour adultes ou mis en congé.

L'Hôpital est un centre de santé mentale pour enfants et adolescents souffrant de problèmes psychiatriques avec ou sans arriération mentale. Les principes de la psychiatrie communautaire constituent le fondement du programme mis de l'avant par la nouvelle administration de l'hôpital.

Le docteur Jacques Mackay, assistant surintendant médical est responsable de la bonne marche des sept (7) sous-secteurs.

procédures

Demande d'hospitalisation : Les demandes d'hospitalisation doivent être adressées par écrit au directeur du sous-secteur concerné et dans le doute au docteur Jacques Mackay.

Clinique Externe : En clinique externe, les inscriptions se font par écrit ou par téléphone, auprès du médecin psychiatre responsable du secteur où habite la famille du patient.

Cas régionaux : Les cas régionaux sont admis à l'hôpital seulement sur recommandation de l'hôpital du secteur concerné, qui nous fait parvenir les formules I et II pour chaque cas, ainsi qu'une évaluation psychiatrique récente.

limite d'âge

Il n'y a pas de limite inférieure, mais la limite supérieure est établie au 17e anniversaire de naissance, qui ne doit pas avoir été atteint au moment de l'inscription.

À L'HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

sectorisation

Pour la **gamme complète des soins,** le secteur de l'Hôpital Rivière-des-Prairies comprend, Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies, St-Vincent-de-Paul, St-François, Ville St-Michel, St-Léonard, Ville d'Anjou, Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles et les quartiers de la Ville de Montréal qui sont limités de la façon suivante :

A l'ouest : en partant du fleuve, par la rue Iberville jusqu'au boulevard St-Joseph, ensuite par la rue Papineau jusqu'à la rue Jean-Talon et incluant un rectangle limité au sud par la rue Jean-Talon, à l'ouest par la rue St-Hubert, au nord par le boulevard Crémazie et à l'est par Ville St-Michel (Avenue Molson).

Au nord : par le boulevard Crémazie de la rue St-Hubert à l'avenue Molson, par la rue Bélanger de l'avenue Molson à la rue Pierre Gadois, et plus à l'est du Tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine à la rue George V par la limite sud de Ville D'Anjou.

A l'est : par la rue George V, limite de Montréal-Est.

Au sud : par le Fleuve St-Laurent.

Population totale du secteur propre : 673,000 h.

Nous avons divisé ce secteur en sept (7) sous-secteurs, tenant compte en premier lieu des divisions administratives des Commissions Scolaires impliquées.

Quant à l'**hospitalisation,** elle s'étend aussi aux enfants et adolescents du Montréal Métropolitain, c'est-à-dire les Îles de Montréal et Jésus, plus les comtés suivants de la Rive-Sud : Chambly, Verchères, Iberville, St-Jean, Laprairie-Napierville, Mississiquoi (en partie) et Rouville (en partie). Total de cette population régionale : 1,700,000 h.

Aucun patient domicilié hors de cette région n'est admis à l'hôpital, mais le malade présentement hospitalisé et dont la famille habite hors de notre territoire continue d'être traité tout en essayant de le rapatrier le plus tôt possible dans sa propre région, soit dans son foyer ou en institution. Chaque sous-secteur a donc actuellement des cas que nous appelons « hors territoire ».

Les apatrides (cas de la Société d'Adoption) sont divisés au prorata entre tous les secteurs.

LES SOUS-SECTEURS

1 ROSEMONT

LUC CORDEAU, M.D.

SECTEUR PROPRE

(Pour soins externes et hospitalisation)

Description :

Population totale : environ 87,000 h.

Limites géographiques :

Nord : rue Bélanger (de Pie IX à Iberville) et rue Jean-Talon (de Iberville à Papineau) Sud : boul. St-Joseph; Est : boul. Pie IX; Ouest : rue Papineau.

CAS RÉGIONAUX

(Pour hospitalisation seulement)

— Cas de l'Hôpital Notre-Dame

— Cas de l'Institut Albert-Prévost (secteur du Dr Forget).

2 MONTRÉAL-EST

ANDRÉ BLANCHET, M.D.

SECTEUR PROPRE

(Pour soins externes et hospitalisation)

Description :

Population totale : environ 119,000 h.

Limites géographiques :

Ville St-Léonard, Ville d'Anjou, Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles.

Ceci représente quatre (4) villes qui se côtoient et dont l'ensemble est limité comme suit :
Nord : Henri-Bourassa; Sud : Bélanger (de la 25e Ave Ville St-Michel jusqu'à George V) et le fleuve St-Laurent (de George V au Bout-de-l'Île); Est : Bout-de-l'Île; Ouest : 25e Ave Ville St-Michel (de Henri-Bourassa à Bélanger) et George V (de Bélanger au fleuve St-Laurent).

CAS RÉGIONAUX

(Pour hospitalisation seulement).

— Cas de l'Institut Albert-Prévost (secteur du Dr Rajotte).

3 MONTRÉAL-NORD

DUMAS MAUGILE, M.D.

SECTEUR PROPRE

(Pour soins externes et hospitalisation).

Description :

Population totale : environ 96,000 h.

Limites géographiques :

Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies. Ces deux quartiers se côtoient et leur ensemble est limité comme suit : Nord : Rivière-des-Prairies; Sud : boul. Henri-Bourassa; Est : Bout-de-l'Île; Ouest : Montée St-Michel.

CAS RÉGIONAUX

(Pour hospitalisation seulement).

— Rive-Sud : Comté de Missisquoi, Comté de Verchères.

— Cas de l'Hôpital Lakeshore : Lachine (langue française).

— Cas de l'Hôpital Ste-Justine (secteur du Dr Solomon).

4 ST-MICHEL

MARIA KUSALIC, M.D.

SECTEUR PROPRE

(Pour soins externes et hospitalisation).

Description :

Population totale : environ 100,000 h.

Limites géographiques :

Ex-Ville St-Michel, Quartier St-Michel. Ces deux quartiers se côtoient et leur ensemble est limité comme suit : Nord : rue Charland (de la Montée St-Michel à Papineau) et rue Crémazie (de Papineau à St-Hubert); Sud : rue Jean-Talon (de St-Hubert à Iberville) rue Bélanger (de Iberville à la 25e Ave Ville St-Michel); Est : 25e Ave Ville St-Michel; Ouest : rue Papineau (entre Charland et Crémazie) rue St-Hubert (entre Crémazie et Jean-Talon).

CAS RÉGIONAUX

(Pour hospitalisation seulement).

— Quelques villes de la Rive-Sud.

— Cas de l'Hôpital Ste-Justine (secteur du Dr Lévesque).

5 MONTRÉAL-MERCIER

MANUEL GALIANA, M.D.

SECTEUR PROPRE

(Pour soins externes et hospitalisation).

Description :

Population totale : environ 85,000 h.

Limites géographiques :

Nord : rue Sherbrooke (de Viau à la Montée St-Léonard) rue Bélanger (de la Montée St-Léonard à George V); Sud : Fleuve St-Laurent; Est : George V; Ouest : rue Viau.

CAS RÉGIONAUX

(Pour hospitalisation seulement).

— Rive-Sud : Quelques villes de Chambly rural et de Rouville.

— Cas de l'Hôpital Ste-Justine (secteur du Dr Briones) divisés au prorata avec le sous-secteur VI.

6 HOCHELAGA

RENÉ DESCHAMPS, M.D.

SECTEUR PROPRE

(Pour soins externes et hospitalisation).

Description :

Population totale : environ 106,000 h.

Limites géographiques :

Quartier Maisonneuve, Quartier Préfontaine, Quartier Hochelaga.

Ces trois quartiers se côtoient et leur ensemble est limité comme suit : Nord : boul. St-Joseph; Sud : Fleuve St-Laurent; Est : rue Viau; Ouest : rue Iberville.

CAS RÉGIONAUX

(Pour hospitalisation seulement)

— Rive-Sud : Comtés de Napierville, Laprairie, St-Jean et Iberville.

— Cas de l'Hôpital Ste-Justine (secteur du Dr Briones) divisés au prorata avec le sous-secteur V.

7 ST-FRANÇOIS

MARTHA GABA, M.D.

SECTEUR PROPRE

(Pour soins externes et hospitalisation).

Description :

Population totale : environ 80,000 h.

Limites géographiques :

Une partie de Montréal-Mercier dont les limites sont les suivantes : Nord : rue Bélanger; Sud : rue Sherbrooke; Est : rue Pierre Gadois; Ouest : boul. Pie IX. Plus : St-François, St-Vincent-de-Paul.

CAS RÉGIONAUX

(Pour hospitalisation seulement).

— Cas de l'Institut Albert-Prévost (secteur du Dr Alexandris).

LE SERVICE DU PERSONNEL

Le Service du Personnel est un département administratif qui se préoccupe particulièrement de l'application des conventions collectives et de l'administration des bénéfices marginaux.

Sous la direction du Directeur Général et de son Adjoint, il participe à la discussion et à l'implantation de politiques concernant le personnel. Il représente l'employeur dans ses relations avec les Syndicats. Il assiste le Directeur Général dans l'administration de l'Hôpital.

Le directeur du Service du Personnel est secondé par une équipe de 11 personnes travaillant à plein temps.

LE SERVICE DES FINANCES

Le Service des Finances se subdivise en quatre (4) secteurs : la comptabilité, les achats, la paie et l'imprimerie.

1 — La comptabilité a pour fonction première d'enregistrer les transactions comptables et émet environ 5,000 chèques par année.

2 — Le service des achats reçoit les demandes de matériel des différentes unités et départements. Il communique avec les fournisseurs pour conclure les transactions.

3 — Le service de la paie doit fournir à l'ordinateur les données nécessaires pour compléter les chèques de paye. Il effectue également la distribution de ces chèques.

4 — L'imprimerie voit à l'impression des multiples formules utilisées dans l'Hôpital et répond aux nombreuses demandes de photocopie.

Le personnel du Service des Finances compte 24 personnes.

LES SERVICES AUXILIAIRES

Les effectifs des Services Auxiliaires se chiffrent à 263 personnes et 10 agents Pinkerton répartis dans divers services qui sont placés sous la responsabilité d'un directeur et d'un directeur adjoint.

Les Services Auxiliaires ont la charge de l'alimentation, du transport des patients et du personnel, de l'entretien général comprenant l'entretien ménager, la buanderie, la couture, la lingerie et la cordonnerie et, de plusieurs sections telles la menuiserie, l'électricité, la serrurerie, la plomberie, la chaufferie sans oublier l'entretien des terrains et la peinture.

LES SERVICES MÉDICO-CHIRURGICAUX

Définition

Les Services Médico-Chirurgicaux regroupent des services ou disciplines à caractère médical ou chirurgical sous une même administration et en un même lieu afin de coordonner le travail de ces services ou disciplines au bénéfice des sept (7) sous-secteurs de l'hôpital.

Structure

Les Services Médico-Chirurgicaux sont subdivisés en six (6) unités fonctionnelles ayant chacune un secrétariat placé sous la juridiction administrative d'un secrétariat central. Ce six (6) unités sont :

1 — Physiatrie - Oto-Rhino Laryngologie - Ophtalmologie - Orthopédie

2 — Neurologie - Electro-Encéphalographie - Electro-Myographie - Audiologie

3 — Service dentaire - Service de santé - Laboratoires

4 — Pharmacie - Diétothérapie

5 — Rayons X

6 — Unité Médico-Chirurgicale : 12 lits

Fonctionnement général

Les malades internes ou externes y sont référés soit pour traitement médical ou pour convalescence à la suite d'une intervention chirurgicale, soit pour consultation en ophtalmologie, oto-rhino laryngologie, neurologie, art dentaire, orthopédie, physiatrie, etc...

Le personnel des Soins Infirmiers est polyvalent en ce sens qu'il peut aussi bien prendre soin des malades hospitalisés qu'assister les différents médecins consultants, le dentiste ou le chirurgien à la salle d'opération et exécuter la technique D.C.G. L'infirmière-chef de l'unité médico-chirurgicale relève directement de la directrice du nursing ou de son assistante.

la bibliothèque

Située au deuxième étage, au dessus de l'entrée principale, la bibliothèque est ouverte de 8.30 a.m. à 5.30 p.m. sans interruption.

Elle met à la disposition de ses usagers :
— une collection de 1,400 livres classifiés, avec la perspective de doubler ce nombre prochainement;
— 123 périodiques;
— près de 217 documents, brochures, dépliants, bulletins, etc . . .

La bibliothèque publie chaque mois une liste complète de ses acquisitions.

le service audio-visuel

Le Service Audio-Visuel se compose de trois (3) personnes : un (1) responsable de la télévision en circuit fermé, un (1) responsable de la photographie et une (1) secrétaire. Dans ses relations avec les sous-secteurs et les autres disciplines de l'Hôpital, ce Service a pour responsabilité première de satisfaire leurs besoins cliniques en matière de production audio-visuelle.

Face à ces besoins de caractère thérapeutique, expérimental, pédagogique, documentaire ou social, différentes techniques peuvent être utilisées (télévision, photographie, cinéma et son). Ainsi le système de télévision en circuit fermé est employé à des fins d'enseignement aux résidents, de thérapie (entrevue psychiatrique) et d'expérience. La photographie répond à la demande sous trois (3) rapports : médical, social (Informa 7200) et expérimental (diaporama).

Depuis sa mise en opération en juin 1970, le Service Audio-Visuel n'a cessé d'augmenter sa production.

les archives

Le Service des Archives compte une (1) archiviste médicale responsable, deux (2) commis intermédiaires et une (1) sténo-dactylo.

De par ses fonctions, ce département est en relation constante avec les sous-secteurs que ce soit pour l'ouverture ou l'emprunt d'un dossier, la compilation des statistiques mensuelles ou la mise à jour du fichier-maître de S.M.A. (Société de Mathématiques Appliquées) au moyen du système de télécommunication TWX. Mentionnons enfin que les archives complètent un rapport hebdomadaire du mouvement des patients.

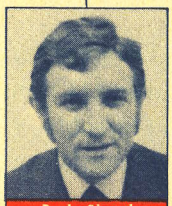

Denis Simard
Directeur Général
Adjoint

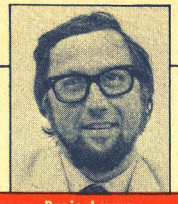

Denis Lazure
Directeur Général
et Surintendant Médical

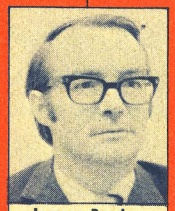

Jacques Proulx
Finances

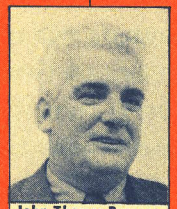

John-Thomas Burgess
Services Auxiliaires

Jean-Guy DeGuise
Personnel

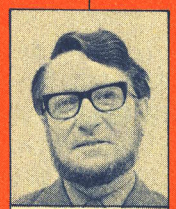

Germain Brillon
Services Médico-Chirurgicaux

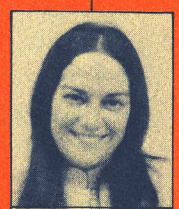

Micheline Gauthier
Soins Infirmiers-Administration

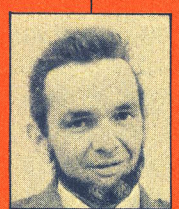

Luc Cordeau
Sous-Secteur 1

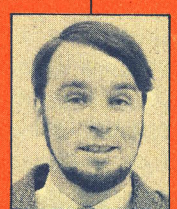

André Blanchet
Sous-Secteur 2

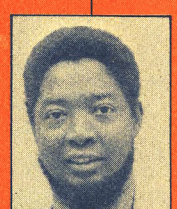

Dumas Maugile
Sous-Secteur 3

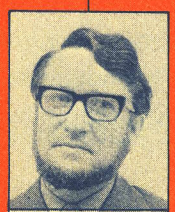

Germain Brillon
Pédiatrie

Robert Alain Ayotte
Laboratoire Biochimie

Nicole Drapeau
Diétothérapie

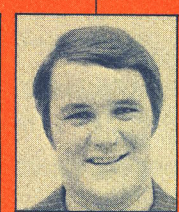

Jean-Claude Roy
Santé du Personnel

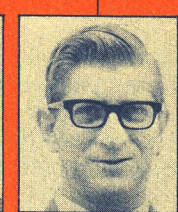

Yvan-Claude Michaud
Neurologie

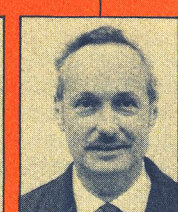

Jean-Paul Milot
Pratique Générale

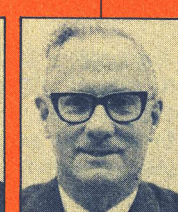

Conrad Séguin
Chirurgie Dentaire

Gilles Lavallée
Pharmacie

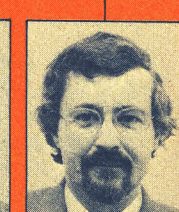

André Sansregret
Radiologie

Médecins-conseils : Dr. H. Attié - Anesthésie; Dr. J. Parent - Chirurgie-Orthopédie; Dr.

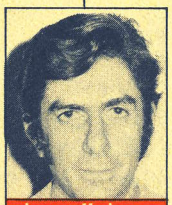

Jacques Mackay
Assistant-Surintendant Médical

Maria Kusalic
Sous-Secteur 4

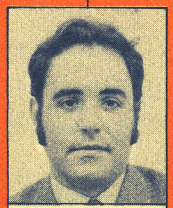

Manuel Galiana
Sous-Secteur 5

René Deschamps
Sous-Secteur 6

Martha Gaba
Sous-Secteur 7

Georgette Leborgne
Bibliothèque

Nicole Lemire
Archives

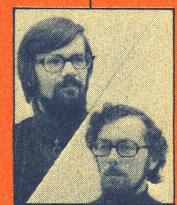

P. Carrier / N. Pagé
Audio-Visuel

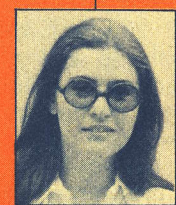

Catherine Parsy
Relations Publiques

Louise Dionne
Service Social

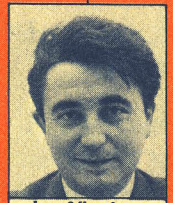

Jean-Sébastien Morvan
Psychologie

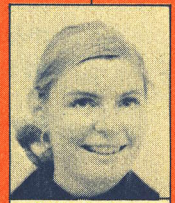

Gisèle Corriveau
Orthophonie

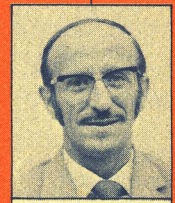

Fernand Durocher
Pédagogie

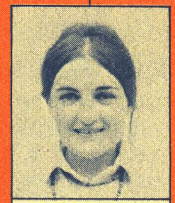

Jeanne Berta
Psychomotricité

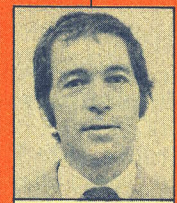

Justin Bournival
Éducation Physique

Louise Lamontagne
Physiothérapie

Thérèse Derome
Ergothérapie

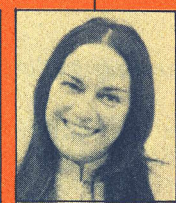

Micheline Gauthier
Soins Infirmiers-Clinique

J. Milot - Ophtalmologie; Dr. R. Farmer - Pathologie; Dr. A. MacDonald - Epidémiologie.

L'ENSEIGNEMENT

Médecins-résidents en pédopsychiatrie

Pour la première fois dans l'histoire de l'Hôpital, l'Université de Montréal le reconnaît comme centre de formation pour les médecins qui poursuivent leur spécialisation en psychiatrie.

Le médecin-résident n'y vient pas dans le but premier de rendre des services cliniques, il est appelé à le faire parce que c'est surtout par l'expérience d'un travail clinique bien dirigé que le médecin acquiert la compétence de sa spécialité. La nouvelle responsabilité de l'Hôpital d'offrir cette formation spécialisée constitue un stimulant extrêmement précieux pour l'ensemble de notre personnel professionnel.

Nursing pédopsychiatrique

En septembre 1970, débutait à l'Hôpital Rivière-des-Prairies le cours de perfectionnement en nursing pédopsychiatrique dispensé par l'Hôpital Ste-Justine en collaboration avec notre Centre.

Pour l'année académique 1970-71, ce cours de perfectionnement compte 17 élèves dont 10 employés de l'Hôpital Rivière-des-Prairies dispensés de leur travail régulier pour une période de 9 mois.

Autres services d'enseignement

Nous dispensons également des services d'enseignement dans plusieurs disciplines tant au niveau collégial qu'universitaire.

Au niveau universitaire, notre, contribution à la formation des étudiants en sciences de l'éducation et éducation physique (Université du Québec) et d'orthopédagogie, de psychiatrie, du nursing, d'ergothérapie, d'orthophonie, de physiothérapie et de service social (Université de Montréal) devient de plus en plus importante.

Au niveau collégial, nous avons conclu plusieurs ententes avec trois (3) C.E.G.E.P. : Vieux-Montréal, Lionel-Groulx (Ste-Thérèse) et Marie-Victorin. Nous dispensons donc un enseignement clinique aux futurs conseillers sociaux, infirmières et techniciens de la ré-éducation.

LA RECHERCHE

Sous la supervision du Dr Jacques Mackay, un comité de recherche a été formé afin de favoriser la mise sur pied de divers projets.

Plusieurs sont déjà amorcés, tels :

— Recherche épidémiologique : dépistage des enfants-problèmes d'âge préscolaire.

— Laboratoire de psychobiologie : recherche sur les mécanismes psychophysiologiques des troubles d'apprentissage des déficients mentaux et des enfants dyslexiques.

— Recherches sociologiques : projet d'évaluation sociologique des implications de la sectorisation.

ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES
ŒUVRE DES ENFANTS OUBLIÉS

CLINIQUES DE QUARTIERS

CLINIQUE EXTERNE

735 LITS

PSYCHIATRIE SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE

INFORMA 7200

HÔPITAL DE JOUR

ASSOCIATION DES PARENTS DE
L'HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

au service de l'

le site

Situé aux limites de Montréal-Nord et de Rivière-des-Prairies, l'Hôpital est entouré d'un vaste terrain aménagé au service des patients et du personnel. Environ trois quarts (3/4) de mille le sépare du boulevard Gouin. On voit ici l'entrée principale.

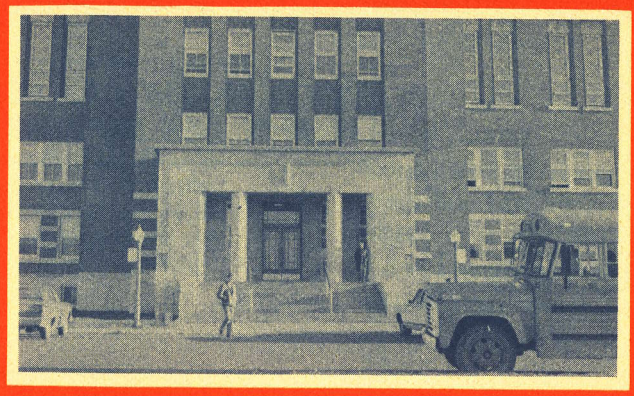

le transport des patients

Nos dix autobus transportent régulièrement environ 200 enfants qui fréquentent les classes, les ateliers et les différents centres de jour.

L'itinéraire de chaque autobus varie entre 25 et 32 milles, couvrant tout le nord-est de Montréal ainsi que Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul et St-François.

le hall d'entrée

Le personnel de la réception centrale se résume comme suit : une (1) réceptionniste et trois (3) téléphonistes à temps plein et trois (3) téléphonistes à temps partiel. Les téléphonistes reçoivent les appels jusqu'à minuit, à partir de cette heure et jusqu'à 7.30 a.m. les agents Pinkerton assument cette responsabilité.

Plus d'une centaine de visiteurs passent quotidiennement par la réception centrale et on compte une moyenne de 500 à 600 appels par jour.

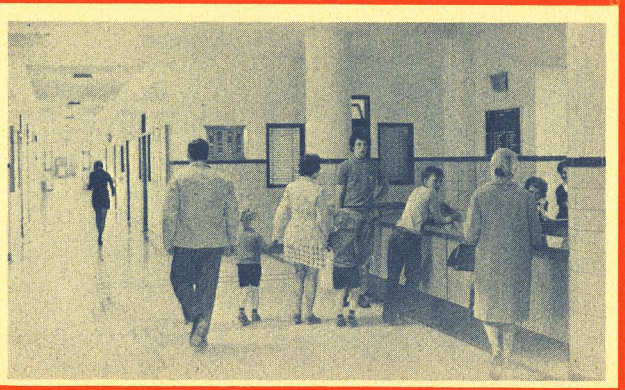

la cafétéria des patients

On voit ici la cafétéria où environ cent cinquante (150) patients dînent et soupent chaque jour. Chaque secteur a une heure fixe pour descendre à la cafétéria et les groupes d'enfants s'y rendent avec des moniteurs.

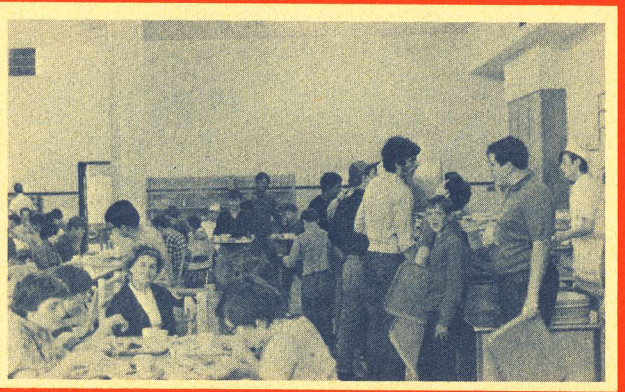

la psychiatrie

Les neuf (9) psychiatres comme tous les autres membres des disciplines s'engagent à travailler la moitié de leur temps à l'externe et l'autre moitié à l'interne. Cette division de 50/50 n'est pas rigide; cependant, chacun s'applique à la respecter le plus possible.

A l'externe, le psychiatre en collaboration avec les autres membres de l'équipe du sous-secteur fait des évaluations, pose des diagnostics et établit des plans de traitement. De plus, il joue le rôle de coordonnateur auprès des autres membres du sous-secteur, il supervise le travail clinique et donne des consultations à diverses agences.

A l'interne, le psychiatre assume la responsabilité du traitement dans les unités de concert avec les autres disciplines et surtout avec les soins infirmiers. L'organisation du milieu thérapeutique revient au psychiatre qui assure également des traitements individuels ou de groupe.

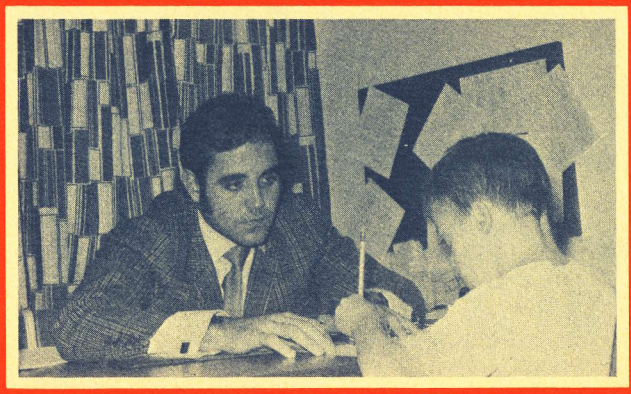

le service social

Le service social compte vingt (20) membres qui se répartissent comme suit : neuf (9) travailleuses sociales séniors (dont sept (7) assument la responsabilité du Service Social au niveau des sept (7) équipes de secteurs), une (1) travailleuse sociale junior, neuf (9) conseillers sociaux dont six (6) séniors et trois (3) juniors et une (1) secrétaire.

Le service social est intégré à l'équipe multidisciplinaire. De par son évaluation sociale, le travailleur social professionnel ou le conseiller social participe à l'évaluation diagnostique des patients. Il peut, par la suite, prendre des cas en charge. Le traitement peut comporter des entrevues individuelles, de groupe, conjointes, familiales. Elles peuvent se faire en collaboration étroite avec un professionnel d'une autre discipline.

Le recrutement et le placement en foyer nourricier, les ressources communautaires du milieu que l'on dessert, la recherche dans le but de faire évoluer nos techniques, la participation avec l'équipe multidisciplinaire lorsque celle-ci se rend dans les cliniques externes, sont autant d'activités professionnelles que le service social doit assumer.

la psychologie

A l'exception d'un psychologue affecté uniquement à la recherche, notre Service comprend actuellement neuf (9) psychologues cliniciens répartis au sein de chacune des sept (7) équipes psychiatriques affectées aux sept (7) sous-secteurs géographiques couverts par l'Hôpital Rivière-des-Prairies.

Ces psychologues peuvent rendre aux patients des services de diagnostic, de pronostic, d'orientation et de thérapie.

Les résultats des tests permettent d'arriver à une meilleure compréhension de la personnalité de l'enfant, ce qui contribue au choix de solutions adéquates : traitement - orientation - rééducation - placement, etc...

Les psychologues pratiquent dans le cadre de l'équipe psychiatrique, les diverses formes de psychothérapie individuelle, collective ou familiale. N'oublions pas le rôle du psychologue au sein de l'équipe multidisciplinaire, au niveau de l'organisation du milieu thérapeutique et dans le domaine de la formation.

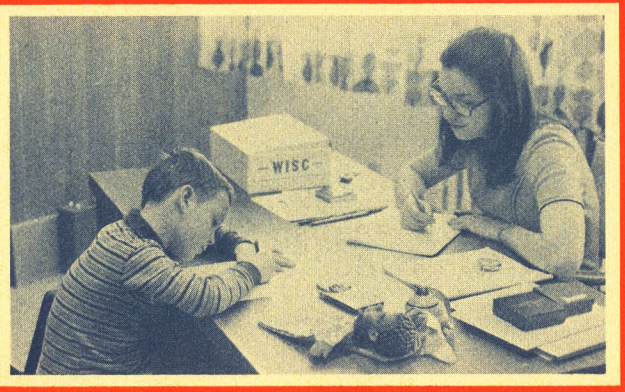

l'orthophonie

Quatre (4) orthophonistes-audiologistes répondent aux demandes des secteurs.

Le rôle de l'orthophoniste dans le programme de soins des secteurs se présente comme suit :

Participation au diagnostic différentiel des patients référés pour problèmes de communication et traitement de certains de ces patients.

Consultation auprès des parents, tuteurs ou professeurs des enfants évalués ou traités en orthophonie dans le but d'accélérer ou de faciliter les progrès sur le plan de la communication verbale.

Discussions de cas avec les membres de l'équipe traitante.

Collaboration à la bonne marche des secteurs respectifs lors des réunions multidisciplinaires où l'organisation générale des activités est planifiée.

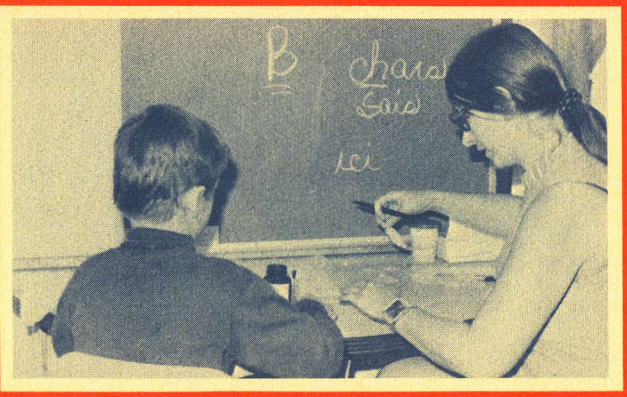

l'ergothérapie

Ce service comprend sept (7) ergothérapeutes réparties au niveau des sept (7) sous-secteurs.

L'ergothérapeute est impliquée aux niveaux interne et externe dans le programme de soins. Elle évalue le patient en vue de planifier le traitement dans les sphères qui sont propres à l'ergothérapie et participe aussi à l'élaboration et à l'évolution du diagnostic par ses observations et ses évaluations. Le traitement en ergothérapie se fait individuellement ou en petits groupes par des techniques de jeu ou d'activités où l'objet est l'intermédiaire entre le thérapeute et l'enfant.

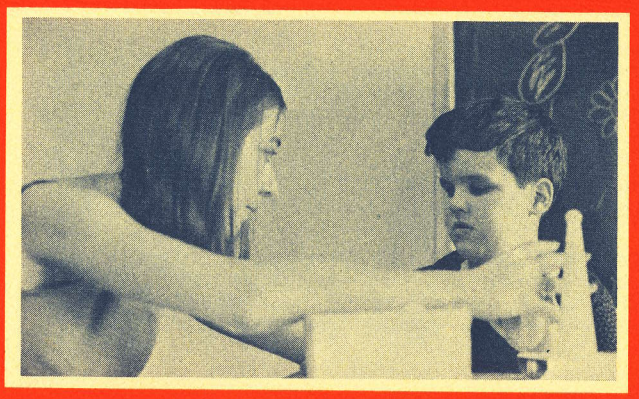

la physiothérapie

Le service de physiothérapie se compose d'une (1) thérapeute à temps plein et de trois (3) thérapeutes à temps partiel, deux (2) préposés en physiothérapie et une (1) secrétaire.

Dans le milieu pédopsychiatrique, le physiothérapeute applique les traitements requis dans un plan de soins médico-chirurgicaux, que ce soit en orthopédie, en neurologie, en pathologie thoracique ou autre de son ressort. La distinction physiothérapique réside pour plusieurs cas dans l'approche cénesthésique du mouvement, c'est-à-dire dans l'initiation au mouvement par les organes de la sensibilité musculaire et ostéo-articulaire.

Soulignons le climat très attachant du travail multidisciplinaire au sein du secteur où le physiothérapeute participe aux évaluations, aux réunions, aux discussions de cas et sur demande, agit comme conseiller dans les unités.

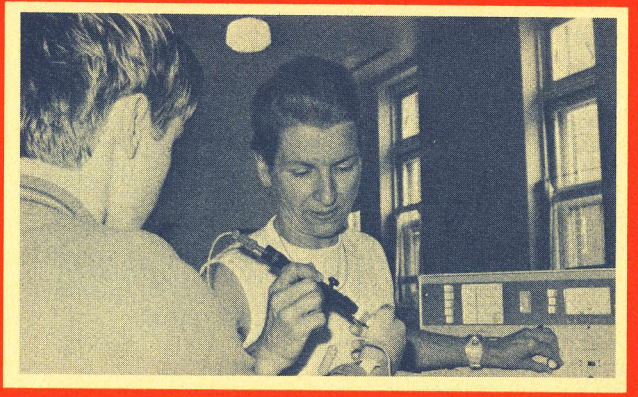

la psychomotricité

La psychomotricité compte cinq (5) thérapeutes réparties dans les sous-secteurs.

Chaque psychomotricienne se distingue des autres membres de l'équipe multidisciplinaire par son approche spécifiquement corporelle des enfants. La thérapie psychomotrice vise à rétablir, par une « motricité-relation », une harmonie corporelle et mentale chez des enfants présentant des troubles moteurs, reflet d'un désordre psychique.

A l'interne et à l'externe, la psychomotricienne participe au diagnostic avec l'évaluation psychomotrice et, éventuellement, traite sur une base individuelle ou en petit groupe.

De plus, comme chaque discipline, la psychomotricité aide et oriente les moniteurs qui travaillent auprès des enfants dans les unités.

l'éducation physique

On compte (11) éducateurs physiques dont huit (8) sont répartis dans les sous-secteurs et un (1) coordonnateur des loisirs.

Le mouvement est le moyen d'éducation utilisé en éducation physique. Les enfants sont pris en groupe, soit en salle de gymnase, à la piscine ou à l'extérieur pour cette activité. L'éducateur physique enseigne à l'enfant à rendre son corps disponible à l'aide de cours de dégrossissement moteur et à prendre conscience de ses possibilités corporelles.

la neurologie

Deux neurologues et une technicienne en électro-encéphalographie assurent les consultations tant internes qu'externes au niveau des sept sous-secteurs.

L'évaluation neurologique est souvent un complément indispensable au traitement des enfants souffrant d'affections neuro-psychiatriques complexes où des facteurs organiques sont suspectés. De plus, la majorité des cas d'arriération mentale, d'épilepsie ou autres désordres neuro-musculaires sont évalués par ce service. Mentionnons enfin que le laboratoire d'électromyographie fonctionne depuis le début de 1971.

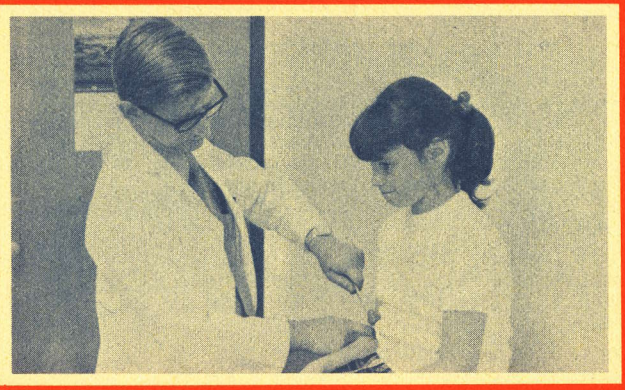

la pédagogie

Pour répondre aux besoins sans cesse grandissants de notre population interne et externe à l'Hôpital, le service de la pédagogie compte actuellement quatre-vingt-une (81) personnes.

Le personnel pédagogique offre des services à une population de trois cent soixante-dix (370) enfants et adolescents de cinq (5) à dix-huit (18) ans, dont deux cents (200) internes et cent soixante-dix (170) externes, référés par les équipes des sept (7) sous-secteurs. Internes et externes bénéficient des classes et ateliers du lundi au vendredi.

Si la majorité de notre population a des troubles de l'affectivité et du comportement, on retrouve aussi des problèmes d'apprentissage, de retards pédagogiques, de débilité mentale légère ou moyenne. Pour cette clientèle diversifiée existent des programmes de classe, d'apprentissage, d'entraînement au travail : atelier d'expression, ateliers d'apprentissage, d'artisanat, de couture, d'enseignement ménager, de menuiserie.

Les éducateurs de groupe travaillent à temps complet à l'intérieur des sous-secteurs, au niveau des unités de vie.

les soins infirmiers

Les effectifs des soins infirmiers se répartissent comme suit : 133 infirmiers(ères), 70 puéricultrices et auxiliaires, 420 moniteurs(trices), soit 623 personnes.

Les infirmières coordonnatrices et les infirmières hospitalières assument une large part de responsabilités administratives afin de coordonner les efforts du personnel infirmier travaillant dans le champ clinique.

Les soins infirmiers assurent un service de soins aux enfants vingt quatre (24) heures par jour et sept (7) jours par semaine tant au niveau du bien-être physique que psychologique. Le personnel infirmier lui aussi s'oriente vers la polyvalence des soins en partageant son travail aussi bien à l'interne qu'à l'externe.

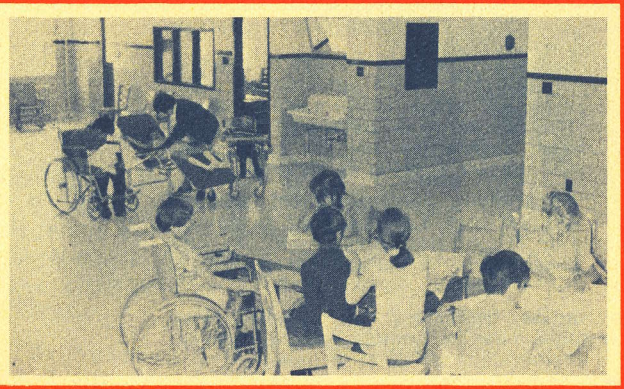

la pédiatrie

Six (6) pédiatres travaillent actuellement à l'Hôpital.

Le pédiatre est un membre de l'équipe multidisciplinaire, il a pour fonction première l'investigation de tout nouveau patient dans le but de déceler les causes organiques d'une déficience mentale mais aussi d'évaluer sa santé physique. Il doit prévenir ou soigner toute maladie survenant en cours d'hospitalisation. Il participe à l'élaboration et à l'application des thérapies avec l'équipe, il a la responsabilité des hôpitaux affiliés et assure la garde tous les jours pour tout l'hôpital.

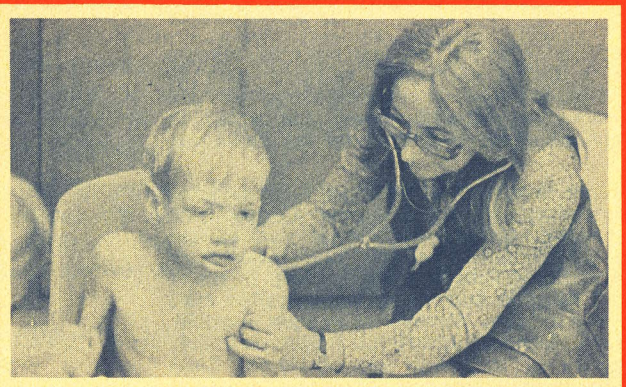

la médecine générale

Le service de médecine générale comprend actuellement cinq médecins, dont un seul est à temps plein. Un des omnipraticiens à temps partiel s'occupe exclusivement du service de santé du personnel alors que les autres oeuvrent auprès des malades hospitalisés ou externes des sept sous-secteurs de l'hôpital.

Les médecins de pratique générale voient au bien-être physique des patients. En identifiant la composante organique de la maladie, ils apportent une aide précieuse au diagnostic et favorisent le traitement psychiatrique.

Examens de routine, traitement des maladies intercurrentes, chirurgie mineure, immobilisations plâtrées, voilà autant d'interventions ou de techniques utilisées dans le service de médecine.

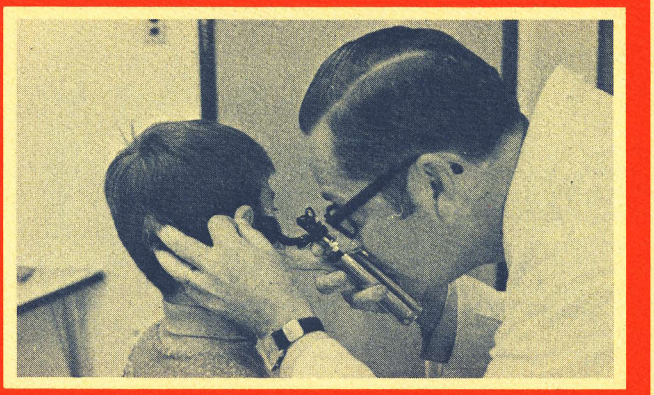

la diéto-thérapie

L'alimentation, la nutrition et les régimes alimentaires dans le milieu hospitalier relèvent tous du service de diéto-thérapie. Ce service dirigé par une diététiste professionnelle compte en plus trois (3) personnes qui préparent et distribuent les repas diététiques.

La diéto-thérapie, faisant partie intégrante des services médico-chirurgicaux, dispense des soins aux patients, aussi bien internes qu'externes, qui demandent une alimentation particulière. Une fois que le médecin traitant a prescrit une diète à son patient, la diététiste entre en jeu. Elle élabore, en collaboration avec le médecin, le personnel infirmier et lorsque possible, avec le patient, les menus qui répondront le mieux aux directives du médecin et au goût du patient. C'est à ce stade, que la diététiste doit convaincre le patient de l'importance d'une bonne hygiène alimentaire et gagner sa participation au traitement.

Après avoir parcouru cette brochure, le lecteur se sentira mieux renseigné sur ce qu'est et ce que fait notre hôpital; nous croyons que cette meilleure connaissance du travail accompli par les 1151 employés de la maison rapprochera de nous les familles de nos enfants aussi bien que nos collègues des organismes scolaires, sociaux, juridiques et sanitaires.

Ceux qui ont suivi de près l'évolution de l'Hôpital Rivière-des-Prairies reconnaissent les efforts généreux déployés par son personnel dans cette tâche considérable qui consiste à **ouvrir** *les portes de l'hôpital dans les deux sens : répondre le plus rapidement possible aux besoins de la population desservie en accueillant et traitant les enfants malades mais aussi en détachant de nombreuses équipes soignantes qui vont se joindre aux ressources existantes dans les divers quartiers de notre Secteur.*

Il reste beaucoup à faire avant que notre société puisse prétendre fournir des soins adéquats à l'enfance inadaptée et chacun des services actuels souffre d'une surcharge de travail. Pour notre part, plus de 1800 malades (internes et externes) reçoivent déjà des soins actifs et c'est à 1000 nouveaux patients par année à qui nous devons offrir un programme thérapeutique !

Pleinement conscients de nos lacunes, nous tenons quand même à ouvrir toutes grandes les portes de cet hôpital, non seulement aux familles des patients mais aussi à tous les citoyens intéressés qui ont à cœur de voir un peu comment sont utilisés les $10,000,000.00 de notre budget annuel.

Au nom du personnel de l'Hôpital, je vous invite chaleureusement à participer à notre action, que ce soit à titre de membre de l'Association des Parents ou à l'intérieur de notre Association de Bénévoles.

Denis Lagüe.

TABLE DES MATIÈRES

Identification	
Fleur d'Avril	
Message du juge Guy-Merill Désaulniers	1
Historique	2 et 3
Organisation des Soins Cliniques	4 et 5
Les Sous-Secteurs	6, 7 et 8
Départements Administratifs	9
Services Médico-Chirurgicaux	10
Archives — Audio-Visuel — Bibliothèque	11
Organigramme	12 et 13
Enseignement — Recherche	14
Au Service de l'Enfant	15
Entrée Principale — Transport des enfants	16
Hall d'entrée — Cafétéria des patients	17
Psychiatrie — Service Social	18
Psychologie — Orthophonie	19
Ergothérapie — Physiothérapie	20
Psychomotricité — Éducation Physique	21
Pédagogie — Neurologie	22
Soins Infirmiers — Pédiatrie	23
Pratique Générale — Diétothérapie	24
Message du Dr Denis Lazure	

comité consultatif

Dr Denis Lazure
Directeur Général et
Surintendant Médical

M. Denis Simard
Directeur Général Adjoint

Dr Jacques Mackay
Assistant-Surintendant Médical

Dr Germain Brillon
Directeur des Services
Médico-Chirurgicaux

Mme Micheline Gauthier
Directrice des Soins Infirmiers
Adjoint : Mme Claude Millette

M. Jacques Proulx
Directeur des Finances
Adjoint : M. Pierre Légaré

M. Jean-Guy DeGuise
Directeur du Personnel
Adjoint : M. André Dessurault

M. John Thomas Burgess
Directeur des Services Auxiliaires
Adjoint : M. Edmond Pinard

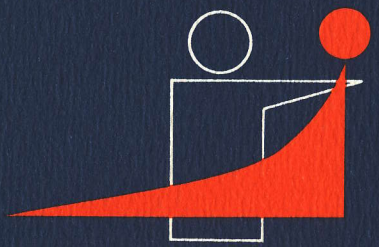

MONTRÉAL, AVRIL 1971

Réalisation : Catherine Parsy — Conseiller technique : Roland Marquis